

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal
du 2 octobre 2026

Délibération n° 60/2026

portant sur l'approbation de mise à disposition d'un
assistant de prévention.

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Ouest Limousin propose de mettre à disposition un agent assistant de prévention de l'EPCI dont est membre la commune, pour le mandat 2026-2032, en tout ou partie de son temps de travail, conformément à la lettre de cadrage qui sera établie avec la collectivité. Cet agent assurera les missions développées dans la convention de mise à disposition. Ces missions concerneront l'élaboration du document unique et le rapport de qualité de l'assainissement collectif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve le principe de la convention de mise à disposition d'un agent assistant de prévention à conclure avec la Communauté de Communes Ouest Limousin.

Fait à MARVAL, le 2 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,
Kévin NYLAND

Le Maire,
Régis de Solms


